



PREFECTURE REGION NORD – PAS DE CALAIS



Direction régionale de l'environnement
NORD-PAS-DE-CALAIS

Communiqué de presse

Le 8 février 2008

Campagne de contrôle dans les garages automobiles

Du 12 au 23 novembre derniers la DRIRE a mené une campagne de contrôles dans les ateliers de réparation de véhicules de la région Nord Pas-de-Calais les plus importants.

Le contrôle qui a concerné 36 ateliers a porté sur leur conformité réglementaire par rapport au code de l'environnement, et aux textes régissant l'utilisation des équipements sous pression et des instruments de mesure.

Cette campagne s'est portée sur des établissements qui ne font pas habituellement l'objet de tels contrôles, mais qui peuvent présenter des risques vis-à-vis de l'environnement ou de la sécurité...

Bilan de l'opération

1. Situation vis-à-vis du code de l'environnement :

36 sites ont été inspectés sur les points suivants :

- Gestion des véhicules et des pneumatique hors d'usage ;
- Gestion des huiles usagées.

2 non-conformités ont été constatées : un établissement s'est révélé devoir bénéficier d'une autorisation préfectorale dont il ne disposait pas, et un autre n'a pas respecté les conditions de stockage requises pour les produits liquides susceptibles de créer une pollution.

2. Situation des instruments de mesure :

Ce contrôle a porté sur les analyseurs de gaz et sur les opacimètres, qui sont des appareils réglementés pour mesurer la pollution due aux gaz d'échappement.

Sur 76 analyseurs de gaz contrôlés, 15 étaient en situation non conforme à la réglementation. Sur 53 opacimètres contrôlés 12 étaient en situation non conforme.

3. Situation des équipements sous pression :

Les 119 réservoirs d'air comprimé utilisés dans 115 ateliers ont été contrôlés. 67 étaient en situation irrégulière, généralement par défaut de vérification périodique obligatoire.

Les exploitants de ces installations respectent en général correctement le code de l'Environnement.

En revanche, des insuffisances sont constatées sur le respect des obligations réglementaires pour les instruments de mesure.

S'agissant des appareils à pression, les exploitants respectent très mal la réglementation qui s'y rapporte. La DRIRE rappelle que l'usage des appareils à pression présente des dangers importants en cas d'explosion, ou de rupture. C'est pourquoi la DRIRE engagera une action d'information de ces filières professionnelles, avec l'appui des organisations professionnelles et consulaires concernées, et le relais des organismes habilités pour le contrôle en exploitation de ces appareils. De plus, une nouvelle opération inopinée de contrôle sera réalisée pour mesurer les avancées.

ANNEXE

BILAN DU CONTROLE DES ANALYSEURS DE GAZ ET OPACIMETRES

	Nombre d'analyseurs de gaz contrôlés	Nombre d'analyseurs ayant été interdits	Nombre d'analyseurs pour lesquels un avertissement a été délivré	Nombre d'opacimètres contrôlés	Nombre d'opacimètres ayant été interdits	Nombre d'opacimètres pour lesquels un avertissement a été délivré
Nord	46	6	4	30	4	4
Pas de calais	30	3	2	23	3	1
Total Région	76	9	6	53	7	5

BILAN DU CONTROLE DES MANOMETRES DE CONTROLE DU GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

	Nombre de manomètres contrôlés	Nombre de manomètres ayant été interdits	Nombre de manomètres pour lesquels un avertissement a été délivré
Nord	130	0	0
Pas de calais	93	2	2
Total Région	223	2	2

BILAN DU CONTROLE DES RESERVOIRS D'AIR COMPRIME

	Nombre de sites contrôlés exploitant un réservoir d'air comprimé	Nombre de réservoirs d'air comprimés contrôlés	Dont : réservoirs de plus de 10 ans	Nombre de réservoirs en situation irrégulière	Dont : réservoirs de plus de 10 ans
Nord	68	69	18	38	15
Pas de calais	47	50	11	29	6
Total Région	115	119	29	67	21

Contacts :

Christophe Michel - Chef de la division Environnement Industriel et Sol – Sous-Sol

Xavier Druelle - Chef de la division Contrôles Techniques, Energie et Défense

Christine Diéval - chargée de communication, Christine.dieval@ecologie.gouv.fr - Tél : 03 59 57 83 22 ou 06 76 80 02 56

DRIRE Nord – Pas de Calais - 941, rue Charles Bourseul - BP 20750 - 59507 Douai cedex

Tél. : 03.27.71.20.20 - Télécopie : 03.27.88.37.89 - drire.npdc@industrie.gouv.fr - www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr